

Titre	cote	nbre
Deux documents relatifs au diocèse de Lisieux. 4 mai 1721	MAR C/7/6 ss- pochette 39	2

#### Document 1

4 may 1721

Le sr d'Anville Geographe du Roi, chargé  
De faire la Carte de l'Eveché de Lizieux  
Demande a verifier la Carte de cet Evesché  
Par le feu Sr Marette ( ?) avecque celle des  
Srs Magin, pour une (lirière ?) des environs de  
Touque, et ce sans deplacer

#### Document 2

4 mai 1721

D'Anville  
Magin

M. de l'Evêque de Lizieux, qui souhaite avoir une  
Carte de son Diocese très exacte, a adoptée celle qui  
est entre les mains du Sr d'Anville, Geographe du Roi

Quelque soit le mérite de la Carte, le Sr d'Anville,  
pour la perfection de l'ouvrage, a obtenu de M.  
l'Evêque de Lisieux, qu'avant que d'être gravée  
elle sera revue sur les lieux par les Curés, Arpenteurs  
et autre personnes intelligentes, ou vérifiées sur les  
meilleurs Mémoires et Plans topographiques

Le Sr d'Anville, qui n'épargne aucun des soins  
nécessaires à l'exécution de ce dessein est persuadé  
que la Carte, en ce qu'elle représente la partie  
maritime du Diocese de Lizieux, ne peut être mieux  
vérifiée que sur les Desseins des S. Magin.

Côte (sic) partie maritime s'étend depuis l'embouchure  
De la Rîle, jusqu'à l'emboucre de la riviere de  
Dive, en l'épaisseur de deux lieues

Il ne s'agit pas de copier les cartes marines des  
S. Magin avec quelques circonstances, qui ne  
Doivent devenir publiques, ou tomber en des  
Mains suspectes, mais seulement devoir par une  
collation exacte du grand au petit, si l'on a pas  
comis des fautes dans la Carte du Diocèse de Lizieux

Cete vérification peut se faire sans déplacer ses originaux du Dépôt de la Marine, et en présence d'une des personnes (sic) préposées à sa garde.

Anville (21)

Geographie Du roi.

1721

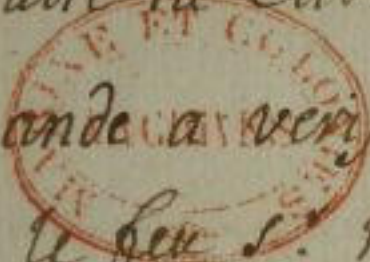


Marine C<sup>7</sup> 6 (21)

may 1721



Le s.<sup>r</sup> d'Anville Geographe du Roi, chargé  
de faire la Carte de l'Evêché de Lisieux  
Demande à vérifier la Carte de cet Evêché  
par le s.<sup>r</sup> Magin avecque celle des  
s.<sup>rs</sup> Magin, pour une lisière des environs de  
Louque, et ce sans déplacer.



D'Anville

4 mai 1721

Maugin

M. l'Evêque de Luzeaux, qui souhaite une  
Carte de son Diocèse très exacte, a adopté celle qui  
est entre les mains de M. d'Anville, Géographe du Roi.

Quel que soit le mérite de la Carte, M. d'Anville,  
pour la perfection de l'ouvrage, a obtenu de M.  
l'Evêque de Luzeaux, qu'avant que d'être gravée,  
elle sera revue sur les lieux par les Curés, Arpenteurs,  
et autres personnes intelligentes, ou vérifiée sur les  
meilleures Mémoires et Plans Topographiques.

M. d'Anville, qui n'épargne aucun des soins  
nécessaires à l'exécution de ce dessein, en protestant  
que la Carte, en ce qu'elle représente la partie  
maritime du Diocèse de Luzeaux, ne peut être mieux  
vérifiée que sur les Dessins de M. Maugin.

Cette partie maritime s'étend depuis l'embouchure  
de la Risle, jusqu'à l'embouchure de la rivière de  
Dive, en l'épaisseur de deux lieues.

Il ne s'agit pas de copier les Cartes marines de  
M. Maugin avec quelques circonstances, qui ne  
doivent point devenir publiques, ou tomber en des  
mains suspectes; mais seulement, de voir par une  
collation exacte du grand au petit, si l'on n'a pas  
comis de fautes dans la Carte de Diocèse de Luzeaux.  
Cette vérification peut se faire sans déplacement de  
l'original du Dépôt de la Marine, et en présence  
d'une des personnes préposées à sa garde.